

de Comox-Alberni, qui ne peuvent se rendre au parlement à moins de payer à la division maritime du Pacifique-Canadien les frais de transport de Victoria à Vancouver ou de Nanaimo à Vancouver. Je ne vois pas pourquoi le Pacifique-Canadien, qui rembourse les députés des provinces Maritimes, refuserait le même avantage aux trois députés de l'île de Vancouver.

Cet après-midi, j'ai parlé de la subvention que les navires du Pacifique-Canadien n'hésitent pas à réclamer; c'est leur service de la côte ouest qui est subventionné. Or je songe à une petite société de navigation de ma circonscription; le ministère des Transports ne lui verse pas de subvention mais elle a la courtoisie de transporter gratuitement les députés de la région parce qu'elle estime que c'est de cette façon qu'il faut interpréter la disposition primitive de la loi concernant les chemins de fer.

Je sais que le représentant de Comox-Alberni n'a pas besoin de se faire rembourser le prix du billet entre Nanaimo et Vancouver. Son prédécesseur, aussi très à l'aise, pouvait s'en dispenser aussi. Mais il faut aller plus loin: c'est le principe qui est en jeu. Malgré leur passe de la Chambre des communes, trois députés ne peuvent se rendre au Parlement sans encourir des frais de transport. A mon avis, le ministre ou les députés, peut-être, devraient y voir.

**M. Gibson:** Il en va de même des membres de la Nouvelle-Écosse.

**M. Sinclair:** Oui, et la question est au-dessus des considérations de parti. Étant donné que le Pacifique-Canadien s'en tient rigoureusement à la lettre de la loi en ce qui a trait aux représentants de la Colombie-Britannique mais rembourse généreusement les députés du Nouveau-Brunswick, j'estime que les membres de tous les partis devraient surveiller de plus près les subventions accordées aux navires canadiens.

**M. Kirk (Digby-Yarmouth):** Pour éviter tout malentendu à l'endroit des députés de la Nouvelle-Écosse, disons que ceux qui voyagent par le vapeur du Pacifique-Canadien *Princess Helene* paient leur billet et ne reçoivent aucun remboursement. On les rembourse lorsqu'ils voyagent par train, en passant par l'État du Maine.

**M. Sinclair:** Je parlais justement du Nouveau-Brunswick.

**M. Kirk (Digby-Yarmouth):** Ils ne voyagent pas par vapeur.

**M. Gibson:** On vient de me dire que les vapeurs du Pacifique-Canadien qui naviguent sur les lacs Arrow acceptent les permis de circulation. L'honorable député de Kootenay-

Ouest me dit qu'on lui fait cette courtoisie et qu'on fait honneur à sa passe. Il ne reçoit pas de passe spéciale. Certains employés supérieurs du Pacifique-Canadien m'ont dit que si je voulais présenter une demande, de concert avec le ministre des Pêcheries,—le ministre des Pêcheries doit sûrement avoir un permis de circulation; je ne sais pas. Ils m'ont dit...

**L'hon. M. Winters:** Je ne le pense pas.

**M. Gibson:** Peut-être n'en a-t-il pas. Il devrait sûrement en avoir un.

**L'hon. M. Winters:** Le ministre des Ressources et du Développement économique ne voyage pas gratuitement sur le *Princess Helene*.

**M. Gibson:** Il devrait. Comme je le disais, l'honorable représentant de Kootenay-Ouest m'a confié que son permis de circulation est accepté sur les bateaux du Pacifique-Canadien qui naviguent en eaux intérieures. On verse une subvention au titre du service de la côte ouest de l'île Vancouver. Je suis persuadé que si l'honorable député de Nanaimo venait avec moi voir les services de navigation du Pacifique-Canadien et que nous leur disions: "Veuillez donc nous donner une passe! Nous estimons que vous devriez le faire. Nous ne nous sommes pas opposés à la Chambre au vote d'une subvention." En principe, je ne pense pas qu'un député doive faire valoir cette qualité pour marchander son appui à une compagnie de navigation ou de chemin de fer au Canada. En principe, je le répète, le ministre nous doit cela. Il ne faudrait pas que des députés comme nous aient à souffrir de ce qu'ils habitent loin et dans des îles.

**L'hon. M. Chevrier:** Qu'est-ce qu'on vous doit? Je ne comprends pas très bien l'honorable député.

**M. Gibson:** Le ministre peut parcourir sa circonscription sans avoir à payer sa place dans le train. Il peut la parcourir en chemin de fer ou en auto. Il me faut parcourir des centaines de milles pour visiter ma circonscription, et dans certaines régions il n'y a que des services de bateaux. Si je veux rendre visite à mes commettants, il me faut payer mon passage. Je n'en ai jamais tenu compte par le passé, mais je crois que le principe est vicieux. Si un ministre peut visiter ses commettants par chemin de fer sans bourse délier, je devrais pouvoir voyager gratis à bord des navires, surtout de ceux auxquels la Chambre vote de fortes subventions. Je devrais pouvoir visiter mes commettants dans les mêmes conditions.

**M. Coldwell:** A mon avis, ceux d'entre nous qui, à titre de députés, échappent à ces ennuis, devraient appuyer ouvertement le prin-